

Rue Centrale 6
Case postale 1
CH-1580 Avenches
+41 26 675 44 62

*Aux parents des futurs-es élèves
de 7^{ème} à 11^{ème} Harmos
scolarisés-es à Avenches*

Réfectoire scolaire à l'Ecole de Sous-Ville

Mesdames, Messieurs, Chers parents,

Pour l'année scolaire 2025-2026, le réfectoire d'Avenches continue d'accueillir les élèves de la 7^{ème} à la 11^{ème} Harmos.

Le réfectoire est encadré et géré par une équipe d'accompagnants-es.

Les horaires de la pause de midi au réfectoire de Sous-Ville sont organisés sur deux périodes. Les informations concernant ces horaires pour chaque jour de la semaine sont données par l'école avec le planning de l'élève.

Les repas sont préparés par notre prestataire de restauration, l'équipe de :

ZFV – Le groupe gastronomique

LES MENUS PROPOSES :

Votre enfant peut consommer sur place soit :

- Un repas chaud ou un repas végétarien chaud avec un dessert ou un fruit, au prix de CHF 9.50 (CHF 8.50 sans dessert ni fruit) ;
- Une assiette de pâtes avec une sauce au choix et une salade verte, au prix de CHF 7.50 ;
- Ou apporter son propre repas à réchauffer dans des fours à micro-ondes mis à disposition sur place, et ses services (services en plastique recyclé à 0,50 CHF disponibles sur place)

Les repas peuvent être payés en cash, en bons valeurs achetés sur place en caisse ou commandables en ligne, au moyen d'une carte de débit ou encore par Twint.

Pour obtenir un ticket de caisse, les élèves sont prié-es de s'adresser directement à l'équipe de cuisine en service.

INSCRIPTIONS : OBLIGATOIRE POUR LES ELEVES DE 7-8H

Les inscriptions s'effectuent via le formulaire en ligne sur notre site :

www.arpeje.ch/refectoires/avenches/inscription-7-8h

Nous vous remercions d'avance de porter une attention particulière, **en compagnie de votre enfant**, au règlement du réfectoire d'Avenches sur le site internet de l'arpeje.

La charte de comportement du réfectoire sera dans les agendas des élèves dès la rentrée.

Nous vous prions de remplir le formulaire d'inscription **d'ici au lundi 11 août 2025.**

ACTIVITES APRES LE REPAS :

Votre enfant peut profiter, pendant la pause de midi, de toutes les infrastructures de Sous-Ville, sous la surveillance des accompagnants-es. Ce choix est respecté dans la mesure du possible, pour autant que le groupe d'enfants ne dépasse pas le nombre autorisé à l'espace bibliothèque, à la salle polyvalente (jeux, détente) et pour la pratique du sport.

Important :

Dans le cadre des exigences de l'EIAP (établissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire), les élèves de 7^{ème} et 8^{ème} Harmos doivent être encadrés sur le temps de midi.

En tant que parents, vous pouvez toutefois choisir de laisser votre enfant libre de toute surveillance sur le temps de midi **en nous déchargeant de cette responsabilité**. Cette possibilité est offerte directement dans le formulaire d'inscription sur le site de l'arpeje.

Si vous souhaitez que votre enfant soit surveillé durant le temps de midi, celui-ci doit s'annoncer auprès des adultes sur place :

- A l'espace bibliothèque **avant** de se rendre au réfectoire
- Aux accompagnants-es de l'activité choisie après le repas
- **Pour tout enfant qui ne se présente pas, un appel est passé aux parents ou au représentant légal**

Quelle que soit l'option choisie :

- Le **choix de l'activité** peut être modifié à tout moment à la demande de l'élève auprès des accompagnants-es
- Le **type de surveillance** choisi peut également être modifié en cours d'année par les parents à l'adresse e-mail ci-après :

refectoires@arpeje.ch

CONTACT ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Si vous avez des questions au sujet du réfectoire, nous vous remercions de les adresser à :

refectoires@arpeje.ch

Pour rappel, des portes ouvertes pour le réfectoire d'Avenches auront lieu cette année en date du **vendredi 15 août 2025** à l'adresse suivante :

Réfectoire d'Avenches, Rte de Sous-Ville 6A, 1580 Avenches : de 15h à 17h.

Ces portes ouvertes sont l'occasion pour vous ainsi que votre-vos enfant-s de découvrir les lieux fréquentés par les élèves sur le temps de midi, et aussi de rencontrer les équipes d'encadrement.

Aide aux devoirs

Dès juillet, vous pouvez inscrire votre enfant, via le formulaire en ligne, pour l'aide aux devoirs qui a lieu durant l'année 2025 – 2026.

En raison du nombre de places limitées, vous recevrez confirmation de la participation de votre enfant d'ici au 18 août 2025.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions s'effectuent via le formulaire en ligne sur le site de l'arpeje.

Aide aux devoirs lundi, mardi, jeudi, vendredi

www.arpeje.ch/activites-extra-scolaires/aide-aux-devoirs/inscription

Cours facultatifs

A partir de fin juillet, vous pouvez inscrire votre enfant, via un formulaire en ligne, à différentes activités extra-scolaires pour l'année scolaire 2025 – 2026.

En raison du nombre de places limitées pour certains cours, vous recevrez une confirmation de la participation de votre enfant à la reprise de l'année scolaire.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions s'effectuent via le formulaire en ligne sur le site de l'arpeje.

Cours facultatifs

www.arpeje.ch/activités extrascolaires/cours facultatifs//inscription

Nous espérons que ces propositions répondent à vos attentes et nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, Chers parents, nos meilleures salutations

Pour la Direction